

# LA CONNECTIVITÉ MOBILE DES TERRITOIRES ULTRAMARINS : QUELLES AVANCÉES EN 2020 ?

L'Arcep publie toute une série d'informations concernant les réseaux mobiles ultramarins sur son site « Mon réseau mobile » :

- Des cartes de couverture : réalisées par chacun des opérateurs à partir de simulations numériques et soumises à des vérifications de l'Arcep, elles fournissent une information sur la disponibilité des services mobiles ; au printemps 2020, l'Arcep a décidé d'augmenter de 95 % à 98 % le seuil de fiabilité des cartes que doivent respecter les opérateurs.
- Des données et des cartes montrant les résultats de mesures ponctuelles de la qualité des services mobiles, qui reflètent l'expérience vécue sur le terrain. Ces mesures sont réalisées par un prestataire selon un cahier des charges établi par l'Autorité. Les résultats de cette enquête ont été publiés au 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

Ces éléments permettent aux consommateurs ultramarins de comparer les performances des opérateurs, et aux décideurs de poser un diagnostic sur l'état de la connectivité mobile de leur territoire. L'ensemble des données est disponible en *open data*.

## Partage de réseaux mobiles : accord entre Digicel et Free Caraïbe dans les Antilles et en Guyane

Digicel et Free Caraïbe ont signé, le 3 février 2020, un contrat en vue de la mutualisation de leurs réseaux mobiles dans les Antilles (Guadeloupe, Martinique, Saint-Barthélemy et Saint-Martin) et en Guyane. L'objectif affiché par les deux opérateurs au travers de ce partenariat est d'« *investir conjointement pour accroître significativement le nombre de sites mobiles* » et d'« *augmenter ainsi la couverture et les débits* »<sup>1</sup>. Les deux opérateurs prévoient la mise en œuvre progressive d'une mutualisation de réseau (RAN-sharing) sur l'ensemble des territoires, avec partage temporaire de leurs fréquences basses, ainsi que, dans l'intervalle, l'accueil provisoire de Free Caraïbe sur les fréquences de Digicel.

L'Arcep examine le contrat au regard des objectifs de régulation prévus par l'article L. 32-1 du Code des postes et des communications électroniques. L'Autorité est attentive à l'amélioration de la couverture mobile sur l'ensemble des territoires mentionnés.



### Comment l'Arcep a mené sa campagne de mesures 2020 en Outre-mer ?

La campagne, menée durant l'automne 2020, a porté sur 2 volets complémentaires :

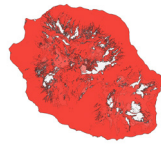
- Les mesures de qualité des services mobiles : effectuées sur le terrain entre septembre et décembre 2020 pour tester la qualité de service (appel maintenu pendant 2 minutes, évaluation de la qualité d'un appel vocal, chargement d'une page web en moins de 10 secondes, etc.). Plus de 300 000 mesures ont été ainsi effectuées sur plus de 52 000 km parcourus, dont une partie en hélicoptère, sur la quasi-totalité des communes des territoires ultramarins.
- La vérification des cartes de couverture des opérateurs : ces cartes, réalisées à partir de simulations numériques, portent aussi bien sur les services voix et SMS que sur l'internet mobile. L'Arcep a vérifié que les cartes fournies par les opérateurs respectent un niveau élevé de fiabilité à l'échelle de chaque territoire avant leur publication.

Comme pour les éditions précédentes, les mesures ont été réalisées en Guyane, en Guadeloupe, en Martinique, à Saint-Martin, à Saint-Barthélemy, à La Réunion et à Mayotte. Pour des raisons sanitaires, l'édition 2020 de la campagne de mesure n'a pu être menée au printemps comme les années précédentes. Par ailleurs, l'Arcep a également adapté le calendrier des mesures pour prendre en compte les événements climatiques comme la saison cyclonique aux Antilles entre juillet et octobre. Ainsi, les mesures de la campagne ont pu commencer en septembre 2020 avec la présence d'équipes de techniciens sur le terrain aux Antilles et dans les territoires de l'Océan Indien. Les résultats ont été publiés au 1<sup>er</sup> trimestre 2021 et sont disponibles sur le site « Mon réseau mobile ».

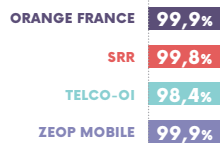
1. Communiqués de presse du groupe Iliad et du groupe Digicel du 2 juin 2020.

## LA COUVERTURE 4G PAR OPÉRATEUR ET PAR TERRITOIRE D'OUTRE-MER À FIN SEPTEMBRE 2020<sup>2</sup>

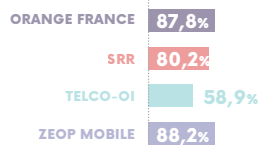
### LA RÉUNION



Taux de population couverte en 4G (en %)



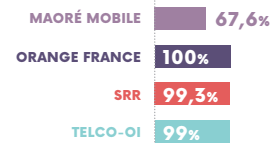
Taux de surface couverte en 4G (en %)



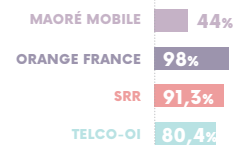
### MAYOTTE



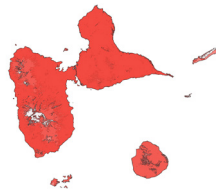
Taux de population couverte en 4G (en %)



Taux de surface couverte en 4G (en %)



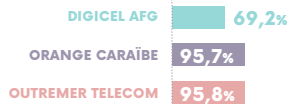
### GUADELOUPE



Taux de population couverte en 4G (en %)



Taux de surface couverte en 4G (en %)



### MARTINIQUE



Taux de population couverte en 4G (en %)



Taux de surface couverte en 4G (en %)



### GUYANE



Taux de population couverte en 4G (en %)



Taux de surface couverte en 4G (en %)



### SAINT-BARTHÉLEMY



Taux de population couverte en 4G (en %)



Taux de surface couverte en 4G (en %)



### SAINT-MARTIN



Taux de population couverte en 4G (en %)



Taux de surface couverte en 4G (en %)



LÉGENDE CARTES ■ Couvert en 4G par 3 opérateurs ou plus ■ Couvert en 4G par 2 opérateurs ■ Couvert en 4G par un seul opérateur

Source : Arcep à partir des données transmises par les opérateurs pour le 3<sup>ème</sup> trimestre 2020

2. Ces taux de couverture sont issus des cartes de couverture 4G théoriques des opérateurs mobiles, qui représentent les zones où un usager devrait pouvoir échanger des données en 4G à l'extérieur des bâtiments dans la plupart des cas. Ces cartes sont réalisées à partir de simulations numériques. Aussi précises soient-elles, elles donnent une information sur l'ensemble du territoire et représentent, par nature, des visions simplifiées de la réalité.